

LA CLASSE MOYENNE ENCORE ARNAQUÉE DE MILLIARDS ? NON



Référendum contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Publiée dans la Feuille fédérale du 9 octobre 2018.

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.
Expiration du délai référendaire : 17 janvier 2019

Canton	NPA		Commune politique			Signature manuscrite	contrôle (laisser en blanc)
Nom	Prénoms	Date de naissance exacte			Adresse exacte rue et n°		
écrire de sa propre main et si possible en majuscules		jour	mois	année			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation Sceau :
(signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu : _____

Date : _____

Veuillez renvoyer cette feuille de signatures, même partiellement remplie, dès que possible, mais au plus tard d'ici au **24 décembre 2018** à : **Les VERTS suisses, Waisenhausplatz 21, 3011 Berne**, qui se chargeront de les faire valider. Vous pouvez télécharger cette feuille sur www.arnaque-fiscale-non.ch ou la demander auprès de verts@verts.ch ou au 031 326 66 00.

LA CLASSE MOYENNE ENCORE ARNAQUÉE DE MILLIARDS ? NON

www.arnaque-fiscale-non.ch

@LesVertsSuisse

gruenelesverts

gruenelesverts

CP 80-26747-3

Le Projet fiscal 17 est aussi inacceptable que la Réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), balayée il y a une année. Le message de la population était clair : les privilèges fiscaux doivent être abolis sans démantèlement social ! Cela n'empêche pas le Parlement de nous resservir la même recette... en changeant simplement l'étiquette.

Et combiner le Projet fiscal avec un relèvement des cotisations AVS ne rend pas le projet plus digeste, même si les gros salaires payeront nettement plus que les revenus moyens. En effet, même les personnes disposant de bas revenus devront verser davantage pour l'AVS chaque mois... sans recevoir un centime de plus à leur retraite.

Le Projet fiscal 17 ? Une arnaque qui nous coûtera des milliards, comme la RIE III :

LA SPIRALE DE LA SOUS-ENCHÈRE FISCALE SE POURSUIVRA

la spirale de la sous-enchère fiscale intercantonale se poursuivra, ce qui coûtera des milliards aux cantons et aux communes. Conséquences : prestations démantelées dans la formation, les crèches, les réductions de prime, etc. au détriment surtout des plus démunis, des femmes et des familles monoparentales.

LA CLASSE MOYENNE DEVRA FINANCER LES PRIVILÈGES FISCAUX DES MULTINATIONALES

la classe moyenne devra financer les privilèges fiscaux accordés aux multinationales. La baisse de l'impôt sur le bénéficiaire profite aux entreprises et à leurs actionnaires. L'addition est payée en relevant les impôts pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de ce pays.

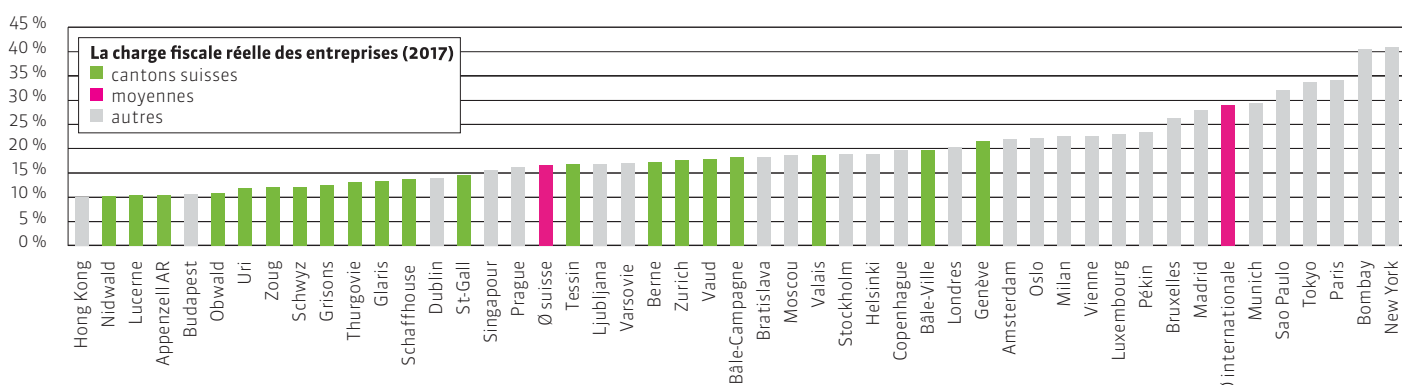
LE PROJET FISCAL CONDUIT DANS UNE IMPASSE

le Projet fiscal conduit dans une impasse. En acceptant ce Projet fiscal, la Suisse demeurera la locomotive de la sous-enchère fiscale. Or, les jours de ce modèle d'affaires sont comptés. Car les efforts internationaux contre l'évasion fiscale des conglomérats se poursuivent. En acceptant ce Projet fiscal, la Suisse va bientôt atterrir sur la prochaine liste noire. Il est temps de mettre fin à ces pratiques de dumping. Même sans sous-enchère fiscale, la Suisse reste attractive pour les entreprises à réelle valeur ajoutée, grâce à la qualité de sa place économique.

LA SUISSE CONTINUERA À ATTISER L'ÉVASION FISCALE

la Suisse continuera à attiser l'évasion fiscale, si nuisible à l'échelle internationale. Les pays du Sud sont riches en matières premières. Mais, aujourd'hui déjà, l'évasion fiscale leur fait perdre chaque année plus de 200 milliards de francs. De l'argent qui manque sur place pour les infrastructures, la formation, la santé... et contraint d'innombrables personnes à fuir. Si les conglomérats et autres multinationales devaient enfin payer correctement leurs impôts sur place, cela engendrerait de vraies recettes, tout en empêchant que la politique fiscale suisse continue à saper la lutte contre la pauvreté menée par la coopération au développement suisse.

La Suisse est la locomotive, non la victime, du dumping fiscal international :



Source : Les VERTS suisses, données ZEW/BAK Bâle 2017